

Centre Catholique international de Coopération avec l'UNESCO

Intervention au débat de politique générale de la 39^{ème} Conférence générale

Madame la Présidente,
Excellences,
Mesdames et Messieurs

Nous sommes tous interpellés par l'avancée vertigineuse des sciences et techniques qui bouleverse nos façons de penser, de vivre, d'être ensemble, de s'engager pour le futur.
La construction d'une stratégie planétaire s'appuie maintenant sur la puissance digitale.
L'UNESCO ne cesse de développer des journées d'information et de débat sur ces nouvelles réalités : internet, numérique, NBIC, soft power, dark net, et leurs implications dans l'Éducation ...
Le CCIC est conscient que l'UNESCO construit sa stratégie en prenant en compte les enjeux de l'espace stratégique numérique dans lequel nous vivons,
Un espace construit sur 3 composantes :
1 les données ou le big data
2 Les applications qui en permettent le traitement
3 les réseaux qui permettent leur mise en œuvre.

L'UNESCO, à travers cet espace numérique souhaite être « la conscience du monde » et en particulier « élever dans l'esprit des hommes et des femmes les défenses de la paix ».

D'après la Charte des Nations unies et l'acte constitutif de l'UNESCO, ces 2 organismes internationaux ont été créés **pour les peuples et au nom des peuples**.
Selon le préambule des *directives concernant le partenariat de l'UNESCO avec les ONG*, celles-ci sont considérées comme partenaires pour **l'élaboration et la mise en œuvre** des programmes de l'UNESCO.
Ce sont les bases de leur partenariat, les ONG en sont fières.

Les ONG au sein de la Société civile sont les porte-voix des aspirations des peuples, elles doivent contribuer notamment à la **constitution des données** qui sont l'image de l'état de la société.
Il y a près de 400 ONG partenaires de l'UNESCO, leurs expertises de terrain, leur savoir-faire, leur capacité à innover, à s'adapter aux situations inédites trop souvent dramatiques, légitiment leur présence **lors de l'élaboration** des révisions des grands programmes.

Actuellement les ONG ne sont pas suffisamment sollicitées dans le cadre de la mise en œuvre de ces directives de l'UNESCO.
Certes nous travaillons tous les 2 ans sur le questionnaire envoyé par l'UNESCO pour préparer ses programmes, et participons aux travaux de la CCONG Education 2030.
Nous constatons alors que la confrontation humaine reste fondamentale pour accomplir une œuvre collective : c'est *l'expérience du visage* dont parle le philosophe Emmanuel Levinas.
Le CCIC rejoint les ONG qui souhaitent une **présence active au sein des travaux de préparation des programmes et des projets**.

Il faut noter que les ONG partenaires travaillent activement avec l'UNESCO pour enrichir son rayonnement en mettant en œuvre de ses programmes dans le monde, au bénéfice des États et des personnes.

L'UNESCO ce sont les États membres, les organes directeurs et la société civile ;
L'interdépendance de ces trois composants exige une vision systémique dans laquelle **tous** participent pour penser un futur
où les citoyens du monde vivront en paix
Grâce à la reconnaissance de la diversité des cultures,
à l'accès à une liberté qui respecte la dignité des personnes tout au long de leur vie.

Je vous remercie